La chèvrerie et le contrôle de bons animaux pour l’élevage ou pour l’élimination.

La chèvrerie ainsi que le type de chèvres à élever sont des facteurs importants pour toute entreprise d’élevage des chèvres.

Lorsque vous élevez des chèvres à des fins commerciales, construisez une chèvrerie, car il s’agit d’une zone de contrôle. Il peut s’agir d’une chèvrerie au sol ou d’une chèvrerie surélevée : Mais quelle que soit la chèvrerie construite, veillez à l’hygiène, car les mauvaises conditions de logement entraînent la mort des chevreaux.

La chèvrerie surélevée

Lorsque vous construisez une chèvrerie surélevée, veillez à ce qu’elle soit surélevée à la hauteur recommandée, c’est-à-dire à au moins 1 mètre de hauteur, de manière à permettre à quelqu’un de passer en dessous et de faire le nettoyage. L’intérêt de surélever la chèvrerie est de séparer les animaux des excréments.

La chèvrerie doit être construite au bord de la clôture et non au centre.
Cela facilite la gestion, c’est-à-dire l’entrée des chèvres, car les animaux
aiment naturellement les bordures et les coins.

L’élimination des chèvres

Le fait d’avoir des chèvres qui ne produisent pas dans votre ferme se
traduit par des pertes car vous engagez des frais pour les nourrir et les
gérer, mais elles ne produisent pas, d’où la nécessité de les éliminer.

Éliminez les vieilles chèvres. Les vieilles chèvres ont généralement des
poils qui se détachent de leur peau et de leur nez. Techniquement, on peut
connaître l’âge d’une chèvre en examinant ses dents. À l’âge adulte, une chèvre
possède 4 paires de dents. Les dents commencent à s’aplatir à 7 ans, à 8 ans
elles commencent à raccourcir et à 10 ans, les dents commencent à se détacher.

Les chèvres âgées ont une faible immunité et, en cas de maladie, leurs
chances de survie sont faibles. Elles sont également peu productives,
c’est-à-dire qu’elles ne mettent bas qu’une fois ou pas du tout par an, alors
que les chèvres sont censées mettre bas deux fois par an.